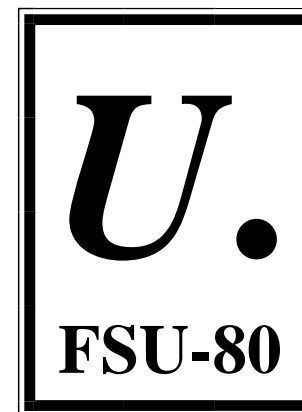




Après les premiers
reculs du gouvernement,
poursuivons
tous ensemble l'action



CONVERGENCES SYNDICALES

9 rue Dupuis 80000 Amiens - Directeur de Publication : Michel Dubuis -
Commission Paritaire : n°0613S07897

SAMEDI 17 JANVIER

ENSEIGNANTS, PERSONNELS, PARENTS, LYCÉENS, ÉTUDIANTS...

MANIFESTONS DANS TOUT LE PAYS POUR L'ÉCOLE

- Pour le rétablissement des 13500 emplois supprimés à la rentrée 2009 et une augmentation des postes aux concours
- Pour la revalorisation de nos métiers, l'ouverture de véritables négociations
- Pour un projet ambitieux pour l'école et la réussite de tous les élèves
- Pour une formation des maîtres de haut niveau
- Pour un véritable dialogue social
- Pour un grand service public laïque d'éducation

Les organisations nationales à l'initiative de cet appel : AFL - Cé - CEMEA - CRAP-Cahiers pédagogiques - EEDF - FAEN - FCPE - FEP-CFDT - FERC-CGT - FGPEP - FIDL - FOEVEN - Les FRANCAS - FSU - GFEN - ICEM-pédagogie Freinet - JPA - La Ligue de l'Enseignement - Fédération Léo Lagrange - OCCE - SGEN-CFDT - SUD Education - UNEF - UNL - UNSA Education.



AMIENS 14H30

Inspection académique



EDUCATION

17 JANVIER
AMIENS

14h30

Inspection
Académique

INTERPRO

GREVE

29 JANVIER
AMIENS

14h30

Maison de la Culture

Abbeville 14h30 (voir p 2)

Friville 14h30 Place J. Jaurès

Dispensé de timbrage Amiens C.T.C. Déposé le 13/01/09

CONVERGENCES
SYNDICALES
9 rue Dupuis
80000 AMIENS



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

TRIMESTRIEL n°51
Janvier - Février - Mars

SOMMAIRE

P 1 Edito P 2/3 Grève du 29 janvier

P4 Journée du 17 janvier

Imposer d'autres réponses !

S'il est un vœu à formuler en ce début d'année pour notre pays c'est bien que notre syndicalisme réussisse à imposer d'autres réponses à la crise que celles mises en avant jusqu'à aujourd'hui. Et c'est loin d'être un vain souhait.

Dans l'éducation nous avons pu construire un mouvement social puissant, durable et déterminé qui a marqué la fin 2008. Unitaire, soutenu par l'opinion, il a obtenu de premiers reculs d'un gouvernement mis en difficulté (réforme du lycée, bougé sur les RASED). Ces reculs ne peuvent qu'encourager à poursuivre ; et l'appel unitaire à une nouvelle journée de manifestations dans toute la France le samedi 17 janvier, réunissant personnels, parents, jeunes, militant associatifs, offre une occasion de montrer une nouvelle fois notre combativité et notre détermination. Dans le supérieur et la recherche, la protestation est aussi massive et durable : elle s'exprimera le 17 mais également tout au long de la période.

Et l'accord de l'ensemble des organisations syndicales françaises pour une journée nationale interprofessionnelle de grèves et de manifestations le 29 janvier constitue un pas d'autant plus décisif qu'il s'accompagne d'une plate-forme détaillée dans laquelle les personnels de l'éducation et de la fonction publique peuvent se reconnaître. C'est l'occasion d'un « tous ensemble » tant attendu qui est susceptible de peser et qui doit avoir des suites s'il n'est pas entendu. On ne peut donc qu'inviter chacun à ne pas se contenter de vœux et de souhaits mais à retrousser ses manches pour que le mouvement social en 2009 impose enfin les réponses que notre société attend.

APPEL NATIONAL FONCTION PUBLIQUE

CGT - CFDT - FO - FSU - UNSA
CFTC - CGC - SOLIDAIRES

Les organisations syndicales de la Fonction publique s'inscrivent totalement dans la déclaration commune de propositions et revendications signée le 5 janvier 2009 par les 8 organisations au plan interprofessionnel.

En appelant les fonctionnaires et agents publics à participer massivement à la grève et aux manifestations le 29 janvier prochain, elles entendent exiger du gouvernement des réponses à leurs revendications portant sur :

➔ L'arrêt de la politique aveugle de suppressions d'emplois et un moratoire immédiat sur celles contenues dans le budget 2009 ;

➔ L'ouverture urgente de négociations salariales visant en particulier à augmenter significativement la valeur du point et à réévaluer l'ensemble de la grille indiciaire pour améliorer la carrière des agents ;

➔ Le retrait de projets porteurs de lourds reculs pour la population et les personnels et qui se traduisent notamment par des délocalisations et des fermetures massives de services de proximité et l'aggravation des conditions de travail ;

➔ Les moyens nécessaires à la pérennisation du financement des missions publiques en lieu et place de l'actuelle politique d'austérité imposée aux services de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements hospitaliers.

Face à la Révision générale des politiques publiques (RGPP), elles rappellent leur détermination pour le développement de services publics de qualité dotés de tous les moyens nécessaires pour répondre encore mieux aux besoins sociaux et de solidarité.

Sans prise en compte de ces exigences, elles prendront les dispositions pour donner les suites à cette journée.

A cet effet, elles conviennent de se revoir consécutivement à la rencontre des organisations syndicales au plan interprofessionnel prévue le 2 février 2009.

PARIS, le 7 janvier 2009

Grève jeudi 29 janvier

**dans l'Education,
comme dans toute la Fonction Publique
et dans de nombreux autres
secteurs publics et privés**

Manif à Amiens

**14 H 30 Maison de la Culture
Friville 14h30 Place J. Jaurès
Abbeville 14h30 Théâtre (lieu à confirmer)**

Propositions et

La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus. Alors qu'ils n'en sont en rien responsables, les salariés, demandeurs d'emploi et retraités, sont les premières victimes de cette crise. Elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités ; elle accroît les inégalités et les risques de précarité.

Les seules lois du marché ne peuvent régler tous les problèmes.

Face à cette situation et considérant qu'il est de leur responsabilité d'agir en commun, en particulier lors de la **journée du 29 janvier**, pour obtenir des mesures favorables aux salariés, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA ont décidé d'interpeller les entreprises, le patronat et l'Etat.

Surmonter la crise implique des mesures urgentes en faveur de l'emploi, des rémunérations et des politiques publiques intégrées dans une politique de relance économique.

1 - Donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique

De nombreuses entreprises mettent la pression sur les sous-traitants et fournisseurs faisant supporter à leurs salariés blocages de rémunérations et pertes d'emplois. Par ailleurs, des salariés sont contraints à des durées du travail éle-

vées, tandis que les salariés temporaires, en intérim ou en CDD, sont les premiers à faire les frais des baisses d'activité. Des entreprises utilisent la crise pour opérer des restructurations tout en maintenant la rémunération de leurs actionnaires.

C'est intolérable et inadmissible.

Les entreprises confrontées aux baisses d'activité utilisent des mesures de sauvegarde d'emplois comme le chômage partiel, les jours de RTT ou de congés... Toutes ces mesures doivent être négociées dans l'objectif de préserver l'emploi et les salaires. Les aides publiques doivent aussi y être conditionnées. Les entreprises doivent améliorer l'indemnisation du chômage partiel et tous les salariés doivent pouvoir en bénéficier. Ces périodes de baisse d'activité doivent être utilisées pour développer la formation professionnelle et renforcer les compétences des salariés.

Dans toutes les entreprises, quelle que soit leur situation, c'est notamment en investissant dans la formation et le travail qualifiant et en réduisant la précarité que la performance sera assurée.

Dans la fonction et les entreprises publiques, il est indispensable de répondre aux besoins de notre société et de la population et de leur attribuer les moyens nécessaires. Dès 2009, le gouvernement doit renoncer aux 30.000 suppressions de postes. Il faut abandonner une politique

Salariés
du privé
et du public,
chômeurs,
retraités,
ensemble
dans l'action !

revendications des organisations syndicales

aveugle de suppression d'emplois et penser au contraire l'évolution des services publics dont la qualité et l'emploi constituent une question centrale.

La situation des salariés précaires du public appelle des mesures de justice sociale.

2 - Politiques salariales : améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités

Les exigences des actionnaires ont conduit, dans beaucoup d'entreprises, à l'accroissement des inégalités. Elles se sont aussi traduites par une redistribution des richesses privilégiant le versement de dividendes au détriment des salaires et de l'investissement.

Dans les branches, les entreprises, les fonctions publiques, les négociations salariales doivent assurer au moins un maintien du pouvoir d'achat et une réduction des inégalités.

Les allègements de cotisations sociales doivent être conditionnés à la conclusion d'accords salariaux

3- Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat.

Il est de la responsabilité de l'Etat et de l'Union Européenne de décider de politiques d'interventions publiques coordonnée favorisant une relance économique. Celles-ci doivent viser à la fois :

§ Une relance par la consommation en

APPEL DES ORGANISATIONS SYNDICALES CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA DE LA SOMME

La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus notamment dans la Somme.

Alors qu'ils n'en sont en rien responsables les salariés, demandeurs d'emploi et retraités, en sont les premières victimes. Elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités ; elle accroît les inégalités et les risques de précarité.

Surmonter cette crise implique des mesures urgentes d'une autre nature que celles prises par l'Etat et les entreprises, pour être au service de l'emploi et des rémunérations.

C'est pourquoi, les **organisations syndicales** (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA) de la Somme appellent les **salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités, à une journée nationale de mobilisation interprofessionnelle le 29 janvier 2009** : elle donnera lieu dans notre département à des grèves et des manifestations :

**Amiens 14 H 30 Maison de la Culture
Friville Escarbotin 14h30 place J. Jaurès
Abbeville 14h30 Théâtre (à confirmer)**

Elles appellent à agir massivement et interpeller les responsables gouvernementaux, les responsables patronaux et les employeurs pour :

- ▶ défendre l'emploi privé et public,
- ▶ lutter contre la précarité et les dérèglements économiques et sociales,
- ▶ exiger des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,
- ▶ défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale,
- ▶ des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.

Cette journée de mobilisation s'inscrit comme une première étape. Pour envisager les suites à donner à cette action, les organisations syndicales ont convenu de se rencontrer le 02 février.

Amiens, le 06 Janvier 2009

lectives

Les conditions de vie et de travail pour les salariés des secteurs privé et public, passent par l'amélioration du cadre collectif. C'est pourquoi il faut :

- abroger les dispositifs légaux qui ont conduit à remettre en cause la réduction du temps de travail

- retirer la proposition de loi sur le travail du dimanche à respecter le dialogue social sur tous les projets et propositions de loi qui touchent à la réglementation du travail

- face à la révision générale des politiques publiques (RGPP), mettre en oeuvre des réformes porteuses de progrès social

5 - Réglementer la sphère financière internationale

Cette réglementation doit mettre un terme à la spéculation, aux paradis fiscaux, à l'opacité du système financier international et encadrer les mouvements de capitaux. L'Union européenne doit être au premier plan pour l'exiger.

Il faut aussi imposer le respect des droits fondamentaux et sociaux et des normes internationales de l'OIT dans tous les échanges internationaux. L'aide publique au développement doit être maintenue et améliorée. C'est ce que demande le mouvement syndical international

Le 5 janvier 2009